

Financement des besoins d'exploitation et des investissements

Pour utilisation à des fins de marketing

Brève description

Chaque activité de l'entreprise requiert un financement. Que ce soit dans l'activité opérationnelle pour la production, dans le commerce de marchandises, lors d'une expansion ou lors de rachats d'entreprises. Une structure de financement optimale est requise afin de minimiser les coûts autant que possible. En plus d'un rapport équilibré entre les fonds propres et les capitaux empruntés, cela nécessite également les formes de financement appropriées qui varient selon l'activité de l'entreprise. La Banque CIC accorde les crédits sous forme de crédits-cadres. L'emprunteur peut ainsi disposer librement du montant du crédit avec les types d'utilisation convenus dans le cadre de la ligne de crédit accordée.

Crédit en compte courant

Le crédit en compte courant dans le cadre de la limite convenue offre la flexibilité maximale pour les besoins de financement à court terme. Il peut être librement utilisé en termes de délais et de montants dans le cadre de la limite de crédit convenue et est accordé sous forme de crédit couvert ou non couvert. Les intérêts ne sont dus que sur les montants de crédit effectivement utilisés. La commission de crédit de 0.25 % par trimestre est calculée sur le solde débiteur moyen. L'avoir sur le compte courant est rémunéré, le montant du taux d'intérêt s'adapte aux conditions actuelles sur le marché.

Avance à terme fixe

L'avance à terme fixe se prête à l'investissement à court terme dans l'actif circulant ou peut servir de réserve de liquidités. La durée (jusqu'à 12 mois au plus) et le taux d'intérêt sont définis de façon ferme par contrat. L'avance à terme fixe est accordée sous forme de crédit couvert ou non couvert et doit être entièrement remboursée à l'échéance.

Prêt

Un prêt permet de financer un projet sur la base d'un montant, d'une durée et d'un taux d'intérêt convenus de façon ferme. Il est accordé, sous forme de crédit couvert ou non couvert, spécifiquement pour un objet ou un projet sous la forme d'un crédit à moyen ou long terme, p. ex. pour des travaux de transformation ou l'acquisition d'une machine. Il doit être amorti.

Factoring

En plus d'une disponibilité immédiate des liquidités, le factoring est idéal pour les entreprises qui ne veulent pas se charger de l'encaissement de leurs débiteurs. Dans le cadre du factoring, les créances ouvertes sont cédées ou vendues à la banque. En échange, une part importante du montant de la créance est immédiatement créditée. Le type de factoring choisi dépend des besoins individuels. Des informations détaillées sur l'offre sont exposées dans le dépliant séparé Factoring.

Vos avantages

- **Individualité** : selon votre besoin de liquidités et de financement, vous utilisez les modèles de financement les mieux adaptés pour vous dans le cadre de la limite de crédit convenue.
- **Transparence** : les modèles de financement avec un taux d'intérêt fixe convenu, vous apportent de la sécurité dans la gestion des coûts.
- **Sécurité** : avec un taux d'intérêt fixe convenu, vous êtes protégé contre les hausses de taux et jouissez d'une sécurité de planification accrue.
- **Flexibilité** : grâce à l'utilisation d'une limite en compte courant et à une utilisation flexible du crédit, vous bénéficiez d'une marge de manoeuvre accrue en matière de liquidités et des conditions nécessaires à une gestion de trésorerie optimale.

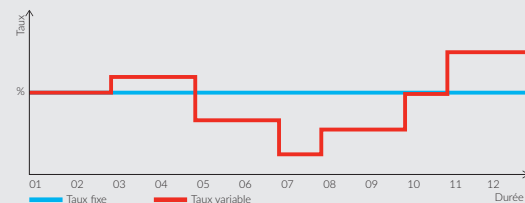
Formes de financement

Financement des besoins d'exploitation à court terme pour le financement de l'actif circulant : Les financements à court terme garantissent en tout temps la capacité de paiement d'une entreprise et l'aident à surmonter d'éventuelles difficultés financières passagères.

Selon les besoins, le crédit d'exploitation peut être sollicité sous la forme d'un crédit en compte courant ou d'une avance à terme fixe avec un taux d'intérêt fixe.

Financements d'investissements à moyen et long terme pour le financement de l'actif immobilisé : Grâce aux financements à moyen et long terme, les entreprises restent compétitives et conservent des liquidités. Les prêts sont généralement accordés afin de financer les investissements dans les équipements, les machines ou l'extension de l'activité.

Structuration des taux d'intérêt : variable ou fixe



CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document est uniquement destiné à des fins d'information et de marketing et à un usage par son destinataire. Les conditions énoncées sont purement indicatives et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par la Banque CIC (Suisse) SA. Ce document ne représente ni une offre au sens juridique, ni une invitation, ni une recommandation de la part de la Banque CIC (Suisse) SA. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit pas l'exhaustivité ni la fiabilité de ce document et décline toute responsabilité pour des dommages directs et indirects ainsi que pour des dommages consécutifs susceptibles de se produire en relation avec l'utilisation de ce document. L'envoi, l'importation ou la diffusion du présent document et de ses copies aux Etats-Unis ou auprès de citoyens US (dans le sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version respectivement valable) sont interdits. Il en va de même pour les autres systèmes juridiques qui considèrent de tels actes comme une infraction à leur ordre juridique. Toute reproduction partielle ou complète du présent document est interdite sans l'autorisation écrite de la Banque CIC (Suisse) SA.